



DES SOUTIENS DÉCISIFS AUX ACTEURS TOURISTIQUES

Inaugurée fin janvier, la Maison Jacot, à Môtiers, a bénéficié d'un soutien financier de la commune de Val-de-Travers. Elle n'est de loin pas la seule, parmi les acteurs touristiques, à avoir pu tirer profit d'un outil qui a largement fait ses preuves: le crédit-cadre favorisant la mise en œuvre de projets relevant de la nouvelle politique régionale (NPR) déployée par la Confédération.

À deux reprises, en 2009 et en 2012, la commune s'est dotée d'un tel crédit, d'un montant de 1,5 million de francs chacun. La démarche était innovante et le but simple: venir en appui des projets susceptibles d'obtenir un soutien financier du Canton et de la Confédération. L'aide apportée à la Maison Jacot constitue la dernière à avoir pu l'être par ce biais, le 2^e crédit étant désormais épuisé (le premier l'est depuis 2016).

Ces crédits auront, au total, permis de soutenir le lancement et la concrétisation d'une vingtaine de projets, principalement touristiques, de la création de la Maison de l'Absinthe à celle d'un parcours de minigolf à la Robella en passant par la rénovation des Mines d'asphalte et des études pour le Site Dubied. Ces trois millions de francs injectés dans l'économie locale auront facilité l'obtention d'une dizaine de millions de francs du Canton et de la Confédération, auxquels s'ajoutent les dons obtenus de nombreuses fondations et associations, Loterie romande en tête.

À la fin de la législature 2016-2020, le Conseil communal avait rendu un rapport d'information tirant un bilan très positif de ces actions. Il indiquait aussi que lorsque le deuxième crédit-cadre serait épuisé, il conviendrait de réitérer l'expérience. Il a ainsi inscrit au budget des investissements 2024 un nouveau crédit, de 1 million de francs, qui pourrait être sollicité ce printemps. Convaincu de la pertinence d'un soutien public à l'économie touristique, l'exécutif l'est tout autant du fort dynamisme qui porte les acteurs régionaux.

ÉLECTIONS COMMUNALES 2024

Après avoir rappelé dans un précédent article l'importance de participer à la vie démocratique de notre commune en tant que citoyenne et citoyen, place aujourd'hui à quelques informations à retenir pour les partis siégeant déjà mais également pour toute formation politique qui voudrait se lancer dans la course.

Les listes de candidats devront être déposées au plus tard le lundi 26 février prochain à midi auprès de la chancellerie communale. Un formulaire spécifique devra être utilisé et chaque liste devra être signée par au moins trois électeurs domiciliés dans la commune.

Pour permettre à la campagne politique d'avoir lieu sereinement, le Conseil communal a récemment pris un arrêté déterminant les modalités d'affichage. Par souci du respect de l'égalité de traitement, des dates ont également été fixées pour les stands électoraux situés sur le domaine public.

Toutes les informations se trouvent sur val-de-travers.ch/page/elections-communales-2024

La chancellerie reste à disposition pour répondre à toutes les questions concernant ces élections communales (Chancellerie.VDT@ne.ch / +41 32 886 43 90).

ANNONCES

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le Conseil communal met au concours:

- un poste de concierge (100%) à l'école Jean-Jacques Rousseau
- deux postes d'apprenti-e-s agent-e d'exploitation

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

avis officiels

CULTURE

LYNX, BRONZE DE LOUIS DUCOMMUN, TRAVERS

Chaque contour de cette création capture l'essence même de la grâce féline, figeant l'instant où la nature et l'art s'entrelacent harmonieusement. Hommage vibrant à la faune sauvage par l'artiste Louis Ducommun (1910-2008), cette sculpture offre une escapade artistique au cœur du village de Travers, lieu de naissance du sculpteur.



(3/24)

INFORMATIONS PRATIQUES

Délai d'inscription foire de Couvet

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, le vendredi 31 mai 2024, sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2024.

Renseignements et inscription: Commune de Val-de-Travers, sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40, protectionpopulation.vdt@ne.ch, www.val-de-travers.ch

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le lundi 19 février 2024, à 20h, à la Grande Salle de Couvet. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024
3. Lettres et pétitions
4. Crédit de 188'000 francs pour l'étude concernant l'assainissement du bâtiment Collège 8 à Couvet
5. Nomination de l'organe de révision
6. Modification du règlement général de la commune de Val-de-Travers
7. Modification du règlement général de distribution de chaleur des chauffages à distance sur le territoire communal
8. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général relatif au budget 2024 amendé
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions

L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site: www.vdt.ch/seances

À l'issue de cette séance, une verrée sera offerte aux membres de l'Assemblée et à la population, en l'honneur du départ de M. Frédéric Mairy, élu au Conseil d'État. Les séances sont publiques: venez nombreux participer à la vie politique de votre commune.

ZONE REVITALISÉE

Cohabitation dans la zone revitalisée de l'Areuse à Môtiers

Les travaux de revitalisation le long de l'Areuse et du Bied de Môtiers ont permis la création de zones très favorables à la faune et à la flore. Les observations faites par les spécialistes sont très positives avec le retour de plusieurs espèces et une plus grande diversité.

Afin de conserver cette belle dynamique, tous les promeneurs sont appelés à renoncer à arpenter ces lieux en dehors des sentiers marqués qui donnent déjà de très beaux points de vue. Il est aussi demandé que les chiens soient gardés en laisse aux alentours pour limiter les dérangements.

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Les Bayards – Quartier du Milieu 75
Boveresse – Pré Vattel
Couvet – Rue du Quarre 7a – 7b
Couvet – Plancemont 107
Couvet – Rue Edouard-Dubied 23
Fleurier – Av. Daniel-Jeanrichard
Môtiers – Rue des Marronniers 10
Noiraigue – Rue des Courtons
Saint-Sulpice – Quartier de l'Épine 1a
Saint-Sulpice – Quartier du Grand-Frédéric 19

DATES LIMITES OPPOSITION

4 mars 2024
4 mars 2024
4 mars 2024
4 mars 2024
4 mars 2024
26 février 2024
4 mars 2024
4 mars 2024
26 février 2024
4 mars 2024

